

## BOURSES ET AIDES – MOBILITE A L'ETRANGER

Plusieurs possibilités de financement s'offrent aux élèves souhaitant effectuer une partie de leur cursus à l'étranger. Voici une liste non exhaustive des différents dispositifs existants.

### Dispositifs gérés par la Direction des Relations Internationales de l'Ecole

Si vous êtes intéressées merci de contacter Mme Alma CATALA-LUNA ([alma.catala-luna@enpc.fr](mailto:alma.catala-luna@enpc.fr)).

#### Bourses Erasmus

Ces bourses, financées par l'Union européenne, sont destinées aux étudiants effectuant leur stage scientifique et/ou leur troisième année dans une université européenne partenaire de l'École. Des bourses de stage peuvent également être attribuées aux élèves effectuant leur PFE dans un pays européen.



Depuis 2014, et dans le cadre du nouveau programme Erasmus + les montants moyens des allocations mensuelles ont été fixés selon le pays de destination :

Pays du groupe 1 : Autriche, Danemark, Finlande, Irlande, Italie, Lichtenstein, Norvège, Royaume-Uni, Suède	210 euros pour les mobilités d'études. 360 euros pour les mobilités de stage.
Pays du groupe 2 : Allemagne, Belgique, Croatie, Chypre, Espagne, Grèce, Islande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Slovénie, et Turquie	160 euros pour les mobilités d'études, 310 euros pour les mobilités de stage.
Pays du groupe 3 : Bulgarie, Estonie, Ex République Yougoslave de Macédoine, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, et Slovaquie	160 euros pour les mobilités d'études, 310 euros pour les mobilités de stage.

Un même élève peut désormais participer au programme Erasmus + plusieurs fois au cours de son scolarité sans dépasser désormais 24 mois de mobilité Erasmus (ou 12 mois par cycle d'études). Les périodes de mobilité peuvent toutefois être scindées au cours de la scolarité.

Dans le cas des mobilités d'études et/ou stage les demandes de bourse doivent être dirigées à la Direction des Relations Internationales ([alma.catala-luna@enpc.fr](mailto:alma.catala-luna@enpc.fr)) au moins 2 mois avant le départ en mobilité (en juillet pour les départs au 1<sup>er</sup> septembre, et en janvier pour les départs au 2<sup>ème</sup> semestre).

#### Bourses de l'Université franco-allemande (UFA)

Les bourses de l'UFA concernent les élèves en cursus de double diplôme



avec la Technische Universität de Munich.

Ces élèves peuvent bénéficier d'un soutien financier de l'Université franco-allemande qui, à la différence des bourses Erasmus dont la durée ne peut pas excéder 12 mois, couvre la totalité du séjour en Allemagne. En 2014, leur montant s'élève à 270 € par mois.

### Bourses de la Région Ile de France

Attribuées sur critères sociaux et sur proposition de l'École, elles couvrent toutes les destinations. Les élèves disposant d'un quotient familial inférieur ou égal à 19 198 € (montant susceptible d'être modifié) peuvent en faire la demande.



### Bourses de la Ville de Paris

Ces bourses municipales d'aide à la mobilité, attribuées sur critères sociaux, sont limitées aux destinations couvertes par le programme Erasmus. Elles s'élèvent à 160 € et sont attribuées aux élèves dont le quotient familial n'excède pas 19 385 € (montant susceptible d'être modifié).



### Aides à la mobilité de la CDEFI (programmes BRAFITEC et ARFITEC)

La CDEFI a mis en place plusieurs programmes de coopération internationale en matière d'éducation. L'École participe au programmes BRAFITEC et ARFITEC.

A travers les projets soutenus par la CDEFI les élèves effectuant une période d'études dans un de nos partenaires au Brésil ou en Argentine peuvent bénéficier d'une allocation forfaitaire pour le trajet et, selon conditions, d'une aide à la mobilité trimestrielle versée par l'université d'accueil.



### Bourses et prêts de la Fondation des Ponts

La Fondation des Ponts accorde chaque année un certain nombre de bourses d'excellence (bourses Jacques Coiffard), et octroie également de prêts d'honneur aux élèves réalisant une partie de leur cursus à l'étranger.



### Autres dispositifs

D'autres dispositifs existent en fonction du pays de destination. Ils ne sont pas gérés par l'École et vous devrez contacter vous-même les organismes qui les mettent en place.

En voici quelques exemples :

### Bourses d'autres régions

Certaines régions proposent également des bourses de mobilité, notamment la région Rhône-Alpes, mais aussi Champagne-Ardennes et Midi-Pyrénées. Vous avez donc tout intérêt à vous renseigner auprès de votre région d'origine (en général celle où vous avez passé votre baccalauréat, ou dont vous êtes originaire) en consultant son site internet.

## CHINE

Les bourses CSC sont destinées aux élèves français des écoles de ParisTech désirant effectuer leur dernière année d'études dans des universités chinoises. La bourse couvre de manière non exhaustive le logement sur le campus, les frais d'assurance maladie et permet d'obtenir une allocation mensuelle de subsistance.



Pour plus d'informations : [www.csc.edu.cn/laihua](http://www.csc.edu.cn/laihua) ou [www.campuschina.org](http://www.campuschina.org)

## ETATS-UNIS

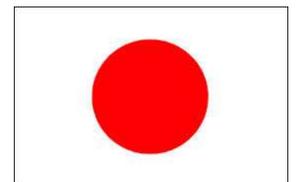
La bourse Fulbright permet de financer aux étudiants ayant validé trois années d'études supérieures, un séjour diplômant dans une université américaine. Le montant annuel de la bourse est compris entre 10 000 et 30 000\$ pour une année académique. La date limite d'envoi des candidatures est fixée à décembre de l'année précédant le projet de mobilité.



Pour plus d'informations : [www.fulbright-france.org](http://www.fulbright-france.org)

## JAPON

**Bourse MEXT** : Le Ministère japonais de l'Éducation MONBUKAGAKUSHO (MEXT) offre une quinzaine de bourses d'études et de recherche (nombre de bourses à confirmer) à des étudiants français ayant achevé le 2ème cycle universitaire (titulaire d'une maîtrise ou ayant achevé la 1ère année d'un master). Ces bourses sont accordées pour l'ensemble des disciplines littéraires (sciences humaines et sociales), artistiques et scientifiques.



Pour plus d'informations :

[http://www.fr.emb-japan.go.jp/education/bourses/etudes\\_et\\_recherche/index.html](http://www.fr.emb-japan.go.jp/education/bourses/etudes_et_recherche/index.html)

**Bourses délivrées par le Japan Student Services Organization (JASSO)** : cet organisme offre des bourses d'études aux élèves préalablement inscrits dans une université japonaise.

Pour plus d'informations : [http://www.jasso.go.jp/study\\_j/scholarships\\_sfisij\\_e.html](http://www.jasso.go.jp/study_j/scholarships_sfisij_e.html)

## ROYAUME-UNI



La bourse Entente cordiale permet de financer un programme de «Masters» au Royaume-Uni sur une période de douze mois maximum et pour un montant maximum de £10,000.

Pour plus d'informations : <http://www.britishcouncil.fr/programmes/education/bourse-entente-cordiale/candidature>

## ALLEMAGNE

### Bourses et aides de la DAAD

La DAAD met en place plusieurs dispositifs d'aides et bourses destinées aux ressortissants français désireux d'effectuer une période d'études diplômante ou une période de recherche en Allemagne.



[http://paris.daad.de/conditions\\_generales.html](http://paris.daad.de/conditions_generales.html)

Plusieurs sites listent aussi d'autres dispositifs et aides, voici quelque lien :

<http://www.campusfrance.org/fr/autres-sources-de-financement>

<http://www.etudionsaletranger.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>